



QUIZ: 'VRAI OU FAUX'

Thèmes	Égalité de traitement/ diversité, sécurité et protection
Niveau de difficulté	Difficile
Âge	14-18 ans
Taille du groupe	20 participant.e.s
Type d'activité	Quiz
Résumé	En partant d'affirmations et d'informations, réflexion sur les règles, les punitions et la peine de mort.
Objectifs	Après une leçon ou une discussion sur la peine de mort, ce quiz permet de faire réfléchir les élèves sur les sujets de la transgression des règles, les punitions et la peine de mort.
Préparation	/
Matériel	Questions du quiz

Instructions

Ce quiz aborde brièvement toutes les facettes de la peine de mort (pour les criminels mineurs). Les enfants répondent 'vrai' ou 'faux' à une douzaine d'affirmations. Ensuite, donnez quelques explications complémentaires sur ces affirmations.

- On peut toujours enfreindre les règles. Vrai ou faux?
Donnez votre propre avis ici!
- Un.e enseignant.e ne peut punir un enfant que s'il/elle ne respecte pas une règle.
Vrai ou faux?
Vrai.
- La peine de mort est une punition par laquelle une personne, pour avoir fait quelque chose de très mal (ex. tuer quelqu'un), se voit condamnée à l'enfermement à vie. Vrai ou faux?
Faux, la peine de mort est une punition par laquelle une personne qui a commis des actes graves est mise à mort.
- La peine de mort pour les enfants existe en Belgique. Vrai ou faux?
Faux, depuis 1996 la peine de mort n'existe plus en Belgique, ni pour les adultes ni pour les enfants.
- Dans certains pays, les enfants sont passibles de la peine de mort s'ils ont fait quelque chose de mal (ex. tuer quelqu'un). Vrai ou faux?
Vrai. Dans 5 pays - l'Iran, l'Arabie saoudite, le Soudan, le Pakistan et le Yémen -, les enfants de moins de 18 ans peuvent être condamnés à mort.
- D'après les droits de l'enfant, chaque enfant a droit à la vie. La peine de mort est donc inadmissible. Vrai ou faux?
Vrai. C'est inscrit dans le traité de 1989 relatif aux droits de l'enfant (à l'art. 6 et à l'art. 37).

- La peine de mort est possible, si un enfant a volé quelque chose de précieux dans un magasin. Vrai ou faux?
Faux, la peine de mort ne peut jamais être prononcée, quoi que fasse l'enfant, même si l'enfant a tué quelqu'un.
- La peine de mort ne peut jamais être prononcée pour les enfants, dans aucun pays du monde. Vrai ou faux?
Vrai, parce que c'est inscrit dans le traité relatif aux droits de l'enfant. Mais pourtant, cela se produit encore dans plusieurs pays.
- Quand un.e jeune meurtrie.è.r.e est arrêté, certaines personnes disent :
« Condamnez-le à mort, comme ça ce.tte jeune meurtrie.è.r.e ne pourra plus jamais faire de mal à personne. »
C'est vrai, certaines personnes sont favorables à la peine de mort quand un.e jeune a fait quelque chose de très grave (et a récidivé). Cependant, d'autres personnes sont opposées à la peine de mort: la peine de mort n'est jamais une bonne punition pour qui que ce soit. Si vous avez fait quelque chose de mal, vous devriez toujours avoir la possibilité de vous rattraper et de dire « je suis désolé.e ».
- Plusieurs personnes se sont engagées à abolir la peine de mort pour les enfants dans le monde entier. Ils/elles écrivent de nombreuses lettres aux ministres, juges et présidents. Vrai ou faux?
Vrai: Amnesty International est l'une des organisations qui réclame l'abolition de la peine de mort pour les enfants du monde entier. Pas seulement pour les enfants, d'ailleurs, pour les adultes aussi.

